

**Interpellation concernant la présomption de corruption de policiers ixellois
dans l'exercice de leur fonction, à Matonge**

Conseil communal du 24 octobre 2013

Monsieur le Bourgmestre,

Quel ne fut pas mon étonnement en apprenant par la presse que trois policiers ixellois auraient été écartés à la suite de soupçon de corruption et de consommation de drogue à Matonge.

Nous apprenons par ailleurs, toujours par la presse, que cette « collaboration » est prise au sérieux par la zone de police Bruxelles Ville-Ixelles puisqu'elle ferait l'objet de deux enquêtes ; l'une, judiciaire, menée par le parquet de Bruxelles ; l'autre, disciplinaire, menée en interne.

Je souhaiterais savoir :

- Quelles sont les informations dont le Collège dispose concernant cette corruption présumée ?
- Comment il se fait que la hiérarchie policière n'ait pas été au courant de ce que certains commerçants disent savoir depuis longtemps ?
- Si les trois policiers sont toujours en fonction et, si oui, affectés à quelles tâches ?
- Quand les résultats de cette information seront connus ?
- Quand et comment le Collège compte informer les conseillers des résultats de cette information ?
- Quelle sanction ces policiers encourent si les soupçons qui pèsent sur eux devaient être confirmés ?

En vous remerciant pour votre réponse,

Audrey Lhoest
Groupe Ecolo
Conseillère communale